**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

La Présidente de l’ASSOCIATION MARIE JAÊLL convoque les adhérents le

**SAMEDI 02 JUIN 2018 à 17 heures**

**Maison de la Place des Fêtes**

**10 rue Augustin Thierry, 75019 PARIS.**

Le nouveau CA élu lors de l’AG se réunira ensuite pour désigner ses instances dirigeantes.

**COMPOSITION DES ASSEMBLÉES**

Les assemblées sont composées des adhérents à jour de leur cotisation au jour de l’AG.

Conformément aux règles choisies l’an dernier, le renouvellement des adhésions annuelles se fait le jour de l’AG.

Le montant de l’adhésion annuelle est de 36 €

Les adhérents qui ne pourraient se déplacer pour l’AG peuvent faire parvenir leur adhésion par voie postale, ou la remettre en main propre à l’AMJ, avant l’AG.

Adresse : AMJ, 9 rue Delouvain, 75019 PARIS.

Un bulletin d’adhésion est joint au présent courrier.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**

Elle est convoquée pour statuer sur une modification des statuts de l’Association.

Modification de l’article 8, début du 1er paragraphe :

« L’Association est administrée par un conseil de 11 à 13 membres … ».

Nous proposons d’élargir le CA à 15 membres afin de pouvoir intégrer des représentants des élèves et des parents d’élèves.

De ce fait, le CA serait plus représentatif de la diversité des personnes qui font vivre l’association et l’animent.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Ordre du jour :

* Rapport moral et financier
* Approbation du budget
* Élection des membres du Conseil d’administration pour l’année 2018 – 2019

**CONSEIL D’ADMINISTRATION**

Le CA nouvellement élu se réunira à la suite de l’AG, sous la présidence du plus ancien de ses membres, afin de désigner ses instances dirigeantes.

Des intermèdes musicaux seront proposés par des élèves de l’AMJ pour animer notre réunion.